

*Initiatives ministérielles*

sur ce point et commencer à accumuler des déficits.» Voilà comment tout a commencé. Je voudrais que chacun s'en souvienne.

Il est maintenant temps de privatiser Petro-Canada. Nous avons tenu un bon débat sur la question. Nous avons dû recourir à l'attribution de temps. . .

**Une voix:** À la muselière!

**M. McDermid:** À entendre mon ami d'en face, on a peine à croire qu'il a été muselé puisqu'il n'a pas arrêté de hurler depuis ce matin. Je doute fort qu'il soit muselé.

Nous avons dû recourir à l'attribution de temps pour faire avancer le projet de loi. Nous avons essayé de nous entendre avec l'opposition sur un débat d'une certaine durée, mais elle n'a pas voulu collaborer, ce qui, somme toute, est normal. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous ne ménagions pas le gouvernement non plus.

Le Règlement de la Chambre nous permet d'attribuer une certaine période au débat et c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons bien débattu le projet de loi tant à la Chambre qu'au comité. Lorsque ce dernier m'a demandé de comparaître, je me suis présenté les deux fois. On ne peut pas prétendre que nous n'avons pas aidé le comité dans ses travaux. Nous lui avons fourni énormément de renseignements et avons organisé toute une série de séances d'information pour ses membres avant et durant le débat sur le projet de loi. Le comité a donc été bien informé. Monsieur le Président, on ne peut nier que nous ayons eu un bon débat.

Il est temps maintenant de privatiser Petro-Canada. J'engage vivement les députés à terminer rapidement cette étape. J'attends avec impatience le vote de ce soir parce que je suis convaincu que le gouvernement a raison de privatiser Petro-Canada. Il est temps maintenant.

**Des voix:** Bravo!

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River):** Monsieur le Président, je suis heureux d'être le premier orateur aujourd'hui à prendre la parole au nom de l'opposition officielle pour participer au débat de troisième lecture du projet de loi concernant la privatisation de Petro-Canada.

C'est avec un peu de tristesse que nous nous attaquons à cette tâche. C'est notre dernière chance de changer d'idée et de sauver ce qui était et ce qui pourrait demeurer une institution canadienne précieuse, même si elle a quelque peu dépéri ces dernières années à cause du manque de leadership du gouvernement.

Il y a deux choses qui m'étonnent au sujet de la façon dont nous avons amorcé cette privatisation. La première chose, c'est la hâte manifestée par le gouvernement à cet égard. Les députés se souviendront que la Chambre a été saisie de ce projet de loi le 1<sup>er</sup> octobre, soit il y a environ deux mois et demi. De nombreux autres projets de loi sont à la Chambre depuis beaucoup plus longtemps que cela.

Je ne suis ici que depuis 1988. Je peux me tromper, mais je ne crois pas avoir vu un autre projet de loi dont l'étude s'est déroulée aussi rapidement à la Chambre sans qu'il soit approuvé à l'unanimité. C'est malheureux parce que cette mesure législative ne concerne pas seulement la simple vente de cette société, mais aussi toutes les questions liées aux raisons et aux objectifs de la politique de privatisation. Il est grand temps que les Canadiens commencent à examiner la question de la privatisation.

Le gouvernement s'est lancé dans une longue série de privatisations. J'admets que la privatisation d'une société, s'il s'agissait d'un cas isolé, ne constituerait pas une tendance et n'aurait aucune incidence sur l'avenir de notre pays. Nous ne nous opposerions pas à cela. En fait, je dois admettre, et je suis certain que la plupart des députés seront d'accord avec moi là-dessus, qu'il y a une ou deux entreprises qui pourraient être privatisées sans que cela ne nuise aux nombreux autres objectifs que le gouvernement a et devrait avoir. Pour que nous sachions tous l'ampleur de la tendance actuelle à la privatisation, je vais mentionner quelques noms de sociétés. Il y a De Havilland, Canadair, Nordion, Route Canada, CN Hôtels, les Arsenaux canadiens, la Commission d'énergie du Nord canadien et la Société de transport du Nord. Le prix de vente de chacune de ces sociétés s'élève à plusieurs millions de dollars. Je dis cela pour montrer qu'il y a beaucoup d'argent en jeu. Il ne s'agit pas simplement de la vente de quelques biens excédentaires de l'État comme des trombones et d'autres choses du genre. Il y a eu Norouestel Inc.—une filiale du CN—, Pêcheries Canada Inc., Téléglobe pour un demi-milliard de dollars, Télécommunications Terra Nova—une autre filiale du CN—, La Corporation de développement du Canada, Les Fruits de mer FPI Ltée, Nanisivik Mines Ltée, et Theratronics International Ltée.

Il y a eu d'autres participations mineures, acquises par le gouvernement en garantie de prêts et de diverses formes de financement, que je ne mentionnerai pas. La